



Communiqué de presse
Paris, le 7 mai 2020

Communiqué de Presse

Pour une sortie de confinement éthique

La Grande Loge Féminine de France, souhaite alerter avec discernement, conformément aux principes de dignité, de justice, d'équité et d'autonomie, sur les risques des mesures proposées dans le cadre du suivi de l'épidémie de COVID.

La Grande Loge Féminine de France s'inquiète des risques d'un suivi numérique de surveillance permanente du patient infecté, de son entourage et des personnes contacts même supposées volontaires. Etre à portée d'un bluetooth n'a qu'un lien tenu avec le processus de contamination. Le croisement éventuel des fichiers, utilisé à d'autres fins que celles annoncées est un risque majeur pour la préservation des libertés individuelles qui sont d'ordre Constitutionnel.

La surveillance épidémiologique relève avant tout du corps médical, garant de la préservation du secret professionnel, qui est d'ordre public et qui protège les patients.

La transmission des données personnelles, sans l'accord de toutes les personnes impliquées, apparaît comme une violation disproportionnée du principe constitutionnel de respect de la vie privée. La Grande Loge Féminine de France souhaite que l'Agence Nationale de Sécurité des systèmes d'information (ANSSI) puisse vérifier la fiabilité de l'intelligence artificielle et que la CNIL puisse avoir tout pouvoir pour vérifier la conformité du traitement de ces données à l'objectif strictement déterminé ainsi que leur suppression effective de tout fichier, à l'expiration du délai fixé par la loi.

La Grande Loge Féminine de France, s'élève contre la volonté de mettre en place des mesures de quarantaine ou d'isolement par simple décision administrative de représentants de l'État. Ces mesures ne devraient pouvoir être prises que conformément à un avis médical et avec information simultanée du Juge des Libertés. L'autorité judiciaire est, constitutionnellement, la gardienne des libertés

La Grande Loge Féminine de France demande, dans le cadre de la gestion de cette crise, en accord avec ses principes et le respect de la dignité des personnes, de recueillir préalablement l'avis des organismes institutionnels concernés : Ordre des médecins, ANSSI et CNIL ; afin de rétablir une relation de confiance construite sur la responsabilité individuelle, collective et étatique respectueuse des droits et des devoirs de chacun.

Contact presse : communication@glff.org

GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE